

LE PROJET UFOLEP “DU BITUME À LA VERDURE” L'ÉDUCATION PAR LES SPORTS DE NATURE

L'Ufolep, fédération multisport d'éducation populaire, a pour mission *“l'éducation par le sport”* et *“l'innovation sociale”*. Son projet *“Du bitume à la verdure”* a pour ambition de permettre à un grand nombre d'enfants de découvrir des pratiques sportives de plein air, d'acquérir des techniques et des savoirs fondamentaux tant pour pratiquer des activités sportives en milieu naturel que pour mener à bien leur vie d'adulte. Ce projet répond aux attentes des jeunes, mais également à celles des prescripteurs éducatifs, des partenaires locaux et des financeurs.

VINCENT BOUCHET

Conseiller technique national du ministère chargé des Sports, placé auprès de l'Ufolep

< vbouchet.ufolep@gmail.com >

L'Ufolep, fédération multisport d'éducation populaire, a pour objet principal de permettre au plus grand nombre d'individus, quelles que soient leurs provenances géographique ou sociale, d'accéder à la culture, à la santé et à la socialisation, notamment par la pratique d'activités physiques et sportives. Ce projet fédéral s'appuie dans sa mise en œuvre sur un maillage territorial national composé d'environ 9 000 associations à objet sportif. Ces associations, opérateurs locaux du projet sportif et éducatif de l'Ufolep, en sont le rouage essentiel. Porteurs de projets et acteurs d'une politique d'animation des territoires à l'échelon local, les bénévoles et techniciens des structures associatives contribuent à la structuration d'un environnement actif, vecteur de dynamisme et d'attractivité pour les territoires.

ÉDUCATION PAR LE SPORT ET INNOVATION SOCIALE. Le projet fédéral de l'Ufolep s'inscrit dans une vision et une mission de service

public ; il souhaite porter le message d'une action dont les finalités sont "l'éducation par le sport" et "l'innovation sociale". Innovation, adaptation, modernisation de l'offre éducative et réponse à des besoins sociaux doivent être les lignes directrices de cette volonté politique de promotion d'une éducation par le sport.

Plus que politique, l'enjeu majeur, pour l'Ufolep, est aujourd'hui opérationnel : il s'agit, en effet, d'accompagner nos structures associatives, nos élus et nos techniciens vers la prise en compte et la mise en œuvre des problématiques suivantes :

- la réaffirmation de nos valeurs et de nos objectifs éducatifs, afin de favoriser l'accès aux loisirs à des publics beaucoup plus divers que les seuls compétiteurs – et tout particulièrement en identifiant les évolutions sociologiques en matière de mode de pratique et de consommation de loisirs sportifs de proximité ;
- l'implication et la participation à la mise en œuvre des politiques publiques actuelles, notamment de réduction des inégalités d'accès à la pratique de loisirs et de santé ;
- l'implication et la participation des représentants associatifs dans les instances de concertation et d'animation territoriale portées par les collectivités locales ;
- la nécessité de favoriser les interactions entre les individus et l'implication de chacun dans la structuration et la vie associative.

Afin d'accompagner notre réseau associatif dans ce projet, nous avons développé une méthodologie permettant à nos associations et à nos comités départementaux d'envisager ces perspectives d'innovation de développement de leur projet d'animation, dans une logique collective et collaborative. Cette méthodologie doit bien sûr servir l'enjeu prioritaire qui est l'accueil de nouveaux publics. Elle est organisée autour de trois étapes principales :

1. *la définition de l'offre.* L'enjeu de cette étape est de les accompagner dans l'évaluation des tendances actuelles de la demande afin d'inscrire leurs réflexions et leurs projets dans une logique de prospective et d'innovation sociale ;

2. *la garantie d'un ancrage territorial.* L'objectif est de positionner l'association comme une ressource au service de la collectivité et à créer, par le jeu de la concertation avec les acteurs et partenaires locaux, les conditions de la réussite du projet ;

3. *le pilotage et la mise en œuvre du projet.* Ce sont les actions habituelles des associations du réseau Ufolep.

LES SPORTS DE NATURE, SUPPORT DU PROJET FÉDÉRAL DE L'UFOLEP. Le dispositif intitulé "Du bitume à la verdure", défini et porté par l'Ufolep, a pour ambition de permettre à un maximum d'enfants de découvrir des pratiques sportives de plein air, d'acquérir des techniques et des savoirs fondamentaux tant pour envisager par la suite une progression vers des activités physiques et sportives en milieu naturel que pour mener à bien leur vie d'adulte.

Les sports de nature n'ont pas été choisis au hasard, mais pour leurs valeurs éducatives, et parce que nous souhaitons répondre à un double enjeu :

- favoriser une pratique sportive régulière en proposant des activités motivantes et adaptées aux besoins des enfants et des jeunes, à leurs leviers d'identification, tout en prenant en compte les contraintes et les aspirations des prescripteurs éducatifs que sont principalement les parents ;
- favoriser, au moyen d'une pratique sportive régulière, l'acquisition de compétences et de connaissances contribuant à l'épanouissement individuel, à la citoyenneté, à une éducation à la santé et à la sécurité, en complémentarité des actions menées par d'autres référents éducatifs (parents, école...).

TENDANCES DE LA DEMANDE. Afin de faire évoluer nos propositions d'activités dans un contexte dynamique, attractif et inscrit dans les représentations contemporaines des pratiquants, nous avons réalisé un état des lieux des modes et des tendances actuelles en matière de pratique de loisirs sportifs.

Valeurs de sociabilité. Parmi les sources de motivations exprimées par les pratiquants d'activités physiques et sportives, les notions de

L'offre de pratique sportive institutionnelle à destination des jeunes est, le plus souvent, construite autour de modèles pédagogiques visant à promouvoir une éducation sportive à finalité compétitive. Ces publics revendiquent pourtant une pratique favorisant la "sociabilité", bien avant "le dépassement de soi" ou "l'esprit de compétition".

santé, de bien-être, de ressourcement (au travers du contact avec la nature, par exemple) et de convivialité sont plébiscitées (80 % des personnes interrogées⁽¹⁾), bien avant les notions de compétition et d'engagement physique. Il est par ailleurs intéressant de noter que la plupart des enquêtes institutionnelles sont réalisées sur des panels de personnes âgées de 15 ans ou plus, et ne prennent donc pas en compte les motivations d'enfants plus jeunes.

Une enquête spécifique réalisée par l'équipe de Maxime Travert (maître de conférences à l'ESPÉ d'Aix-Marseille) sur des jeunes scolarisés en collège et lycée confirme les tendances suivantes : ces publics revendiquent majoritairement une pratique favorisant la "sociabilité" (partager les mêmes moments, les mêmes expériences avec des personnes que l'on apprécie, rechercher une certaine intimité avec les autres), bien avant "la recherche de ses propres limites", "le dépassement de soi" ou "l'esprit de compétition".

Ces données doivent nous interroger sur l'approche éducative des activités physiques et sportives chez les jeunes, notamment quand on considère que l'offre de pratique sportive institutionnelle et traditionnelle est, le plus souvent, construite autour de modèles pédagogiques visant à promouvoir une éducation sportive à finalité compétitive. Du point de vue de l'accompagnement de nos associations dans la conception de leur projet, il n'est pas ici question d'opposer pratique compétitive et pratique non compétitive – ce serait certainement contre-productif pour l'attractivité de nos activités –, mais il s'agit de s'interroger sur la place

que doit occuper la logique compétitive dans notre démarche éducative, et donc sur la définition et sur les formes d'innovation à construire et à inventer autour du concept de "compétition".

Besoin de diversité. Selon les dernières études statistiques menées sur les tendances de pratique d'activités physiques et sportives de nature (y compris la pratique occasionnelle, notamment pendant les vacances), ce sont près de 25 millions de personnes qui pratiquent un ou plusieurs sports de nature, dont près de la moitié en dehors d'une structure organisée – seulement 3 millions sont couvertes par une licence fédérale ou un titre de participation. Les pratiquants auto-organisés sont très majoritaires dans le champ des sports de nature. En ce qui concerne les publics les plus jeunes, seuls les enfants pratiquant dans un cadre d'activités ponctuelles (familiales ou de vacances) relèvent de cette catégorie ; la majorité des jeunes investis dans une pratique régulière évoluent dans des cadres organisés, associatifs et fédéraux.

De plus, les enquêtes actuelles montrent que les sportifs ont tendance à pratiquer plusieurs disciplines (plus de la moitié pratiquent régulièrement deux à cinq disciplines sportives, alors que seulement 20 % ne pratiquent qu'une seule discipline) et qu'ils revendiquent le *besoin* de diversité, de découverte et de "ludique". Les parents mettent ce *besoin* en avant pour leurs enfants ; ils souhaitent ne pas les spécialiser trop tôt et leur donner la possibilité de découvrir plusieurs types d'activités.

Ces éléments confortent notre ambition d'une éducation sportive orientée vers l'organisation

(1) Brice LEFEVRE et Patrick THIERY, "Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, *Stat-Info*, n° 11-02, novembre 2011. http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Stat_Info_no11-02_de_novembre_2011.pdf

d'une pratique fondée sur la multiactivité sportive. "Du bitume à la verdure" s'organise, en effet, autour d'un projet d'école multisport de nature.

L'ANCRAGE TERRITORIAL, UN ENJEU MAJEUR.

Pour développer le projet de l'Ufolep, nous devons également nous interroger sur le rôle que peuvent jouer les associations sportives locales auprès des pouvoirs publics en matière de pratiques sportives de nature. Quel message doivent-elles délivrer pour accompagner le développement des pratiques, les encadrer et assurer leur promotion ?

Paradoxe de l'aménagement du territoire et de la concentration des pôles économiques, les centres urbains aménagés, qui proposent de nombreux services (y compris de loisirs), deviennent plus chers – les classes moyennes et populaires sont alors "repoussées" en périphérie des villes où, souvent, elles ont moins accès aux espaces de loisirs et aux services de proximité. Qu'il s'agisse d'un quartier résidentiel ou d'une zone urbaine sensible, nous pouvons affirmer que l'absence ou la diminution du nombre d'associations sont des indicateurs significatifs de de l'ampleur de l'action à mener en matière de politique de rénovation urbaine, d'une part, et d'innovation en matière d'offre de loisirs, d'autre part.

Les populations en milieu rural souffrent également d'un isolement grandissant, avec des difficultés croissantes d'accès aux loisirs et à la culture. Dans le même temps, nombreux sont les territoires ruraux qui valorisent un hypothétique potentiel d'attractivité et de développement touristique, notamment à travers la construction d'infrastructures et d'équipements censés avoir un effet de levier sur le développement d'un tourisme vert et de sports de nature, mais qui sont le plus souvent déconnectés d'un projet d'animation locale.

Les associations sont une source d'impulsion, de dynamisme et d'innovation locale ; elles ont une connaissance du terrain, des attentes et des besoins des usagers. L'enjeu de notre projet fédéral est de les accompagner, *via* notamment la formation de leurs dirigeants et

techniciens, dans leur démarche d'innovation et dans le développement de leur projet associatif. Ce projet peut mettre au service des collectivités : l'expertise technique des associations en matière d'animation locale, notamment en matière de conseil sur les aménagements et les équipements à réaliser ; leur implication dans l'animation des projets éducatifs locaux ; la promotion des territoires par l'organisation d'événementiels.

Bien sûr, la mise en œuvre d'une dynamique associative et territoriale nécessite une forte implication des bénévoles, mais elle nécessite également de faire évoluer les logiques de gouvernance, de fonctionnement et de communication de nos projets associatifs. La ressource bénévole étant souvent limitée, il convient, pour pérenniser les actions menées et afin d'envisager l'émergence de nouveaux projets, d'ancrer davantage nos fonctionnements dans une stratégie de professionnalisation de la ressource technique et de l'encadrement, complémentaire à l'action bénévole.

"DU BITUME À LA VERDURE" : éducation, initiation et découverte des sports de nature. Les activités physiques et sportives de nature jouissent d'une image plutôt positive auprès du public même si la majorité des gens ne les pratiquent que de manière très occasionnelle ou dans un objectif de détente et de bien-être. Au regard des conditions de vie actuelles, les pratiquants occasionnels pointent les freins suivants à une pratique plus régulière d'activités sportives dans la nature : freins logistiques (coût, déplacement, temps pour sortir des espaces urbains, accès à des matériels spécifiques...), freins liés à la sécurité des pratiquants. En effet, les sports de nature sont perçus comme des activités relativement dangereuses nécessitant des compétences techniques spécifiques, liées à l'activité elle-même ou à l'environnement dans lequel elle se déroule. Aussi, dans la plupart des cas, les parents convaincus de l'intérêt éducatif des pratiques sportives de nature choisissent pour leurs enfants une initiation dans une structure de type "école de pratique" proposant l'accès

à des matériels, l'apprentissage des savoirs et comportements spécifiques aux activités de nature, mais aussi la sécurité et la garantie d'un encadrement technique.

Face à ces enjeux sociaux, et dans le cadre de son objectif d'innovation sociale et d'accueil de nouveaux publics, l'Ufolep fait, avec le dispositif "Du bitume à la verdure", le double pari :

- d'encourager une pratique progressive, rassurante, sécurisante et ludique, en utilisant des espaces de pratique à proximité des lieux de vie. Ces espaces permettent de découvrir progressivement les particularités techniques, physiques, cognitives et émotionnelles des sports de nature. Si nous pensons que la "vraie" nature n'est pas spontanément accueillante pour la majorité des jeunes pratiquants, notre objectif pourtant est bien d'accompagner progressivement les jeunes vers une pratique en milieu naturel, de les connecter le plus tôt et le plus progressivement possible avec de nouveaux environnements, sources potentielles de contraintes et d'incertitudes, et donc riches d'intérêts éducatifs ;
- d'inculquer un tronc commun de compétences spécifiques, permettant de favoriser l'épanouissement et la progression de l'enfant (ou de toute personne souhaitant découvrir les sports de nature) dans le champ des activités récréatives de nature. L'objectif est de donner à l'enfant les acquis nécessaires à sa future autonomie et à son épanouissement personnel. Ces acquisitions fondamentales doivent être un levier pour une progression plus technique et approfondie dans telle ou telle activité, mais également un outil de sensibilisation aux problématiques de risques et de sécurité dans la pratique d'activités sportives de nature.

CINQ COMPÉTENCES FORTES. Ce tronc commun s'articule autour de cinq compétences fortes, chacune d'entre elles étant porteuse de nombreuses formes d'apprentissage et de valeur éducative :

- savoir se déplacer en terrain varié et incertain, c'est-à-dire mobiliser des ressources et un répertoire moteur enrichi permettant d'adap-

ter son comportement et son déplacement aux contraintes d'un environnement naturel ;

- savoir rouler et glisser, notamment *via* une éducation précoce au vélo, mais aussi *via* la découverte d'activités qui modifient et perturbent les postures d'équilibre traditionnelles (patinette, roller, ski, surf...). Le savoir rouler doit également donner des connaissances et des compétences à l'enfant pour favoriser une utilisation du vélo dans ses déplacements quotidiens et pour le sensibiliser aux règles et aux dangers de la mobilité urbaine ;

- savoir s'orienter, construire et anticiper un déplacement, un itinéraire, d'un point de départ vers un point d'arrivée, dans un environnement parfois inconnu. Cet apprentissage est indispensable dans une démarche éducative vers l'autonomie et la sécurité active. Il s'appuie sur la compréhension d'un environnement particulier, son décodage, la transposition entre un support (la carte) et un terrain de jeu. C'est également un moment privilégié d'éducation à l'environnement, et donc à la sensibilisation et à la protection des milieux ;

- savoir nager, pour découvrir le plaisir de l'eau, mais aussi compétence indispensable pour envisager l'approche d'une activité nautique (kayak, voile, *stand-up paddle...*) ;

- comprendre les risques inhérents à la pratique d'activités sportives de nature, connaître les gestes de base des premiers secours, savoir quelle conduite adopter face à une situation d'urgence.



Le projet "Du bitume à la verdure" répond donc aux attentes, aux motivations et aux capacités d'un public novice dans le champ des activités sportives de nature, dans un objectif d'innovation sociale et de modernisation de l'offre de pratique. En prenant en compte les attentes des jeunes, mais également celles des prescripteurs, des partenaires locaux et des financeurs, ce projet montre qu'il est possible de faire découvrir à des jeunes, souvent éloignés de ce type d'activités, un territoire et un terrain de jeu proche de leur lieu de vie, mais aussi des espaces plus éloignés et moins connus. ■

La pratique urbaine des sports de nature : un enjeu d'aménagement des espaces publics

En matière de pratiques sportives de plein air et de nature, il est une condition particulière qu'il est fondamental de prendre en compte : celle de l'espace de pratique. L'urbanisation des modes de vie et le développement des pratiques libres, régulières et auto-organisées, sont des évolutions majeures dans les formes de loisirs sportifs. Ces nouvelles tendances s'affirment au quotidien et occupent aujourd'hui l'espace urbain. Elles s'implantent dans les espaces ouverts et aménagés (parcs urbains, coulée verte) et les transforment progressivement en espaces ludiques. Il s'agit aujourd'hui, pour les joggeurs, les marcheurs, cyclistes et autres pratiquants d'activités de plein air et de mobilité douce, d'évoluer dans l'espace urbain comme dans n'importe quel équipement sportif aménagé et sécurisé – ce qui n'est pas sans poser problème aux collectivités et aux pouvoirs publics, responsables de la sécurité de tous et du partage des espaces. Comme dans les années 1990, quand les espaces publics étaient confrontés au développement des pratiques de glisse urbaines (skate-board, roller...), certaines collectivités ont choisi de restreindre ou d'interdire les accès aux espaces publics dans le but de sécuriser les pratiques, d'éviter les sources de contentieux et de conflits d'usage.

La prise en compte des pratiques nouvelles et émergentes est pour-

tant au cœur des enjeux d'aménagement et de développement des territoires. Une ville active (par la diversité de ses services, de ses lieux de loisirs, des activités et d'infrastructures en faveur d'une mobilité douce) est une ville attractive, qui présente une image dynamique et moderne – c'est une ville susceptible d'attirer touristes et investisseurs. De nombreuses collectivités locales ont pris la mesure de ces enjeux et n'hésitent plus aujourd'hui à accompagner ces nouvelles pratiques de loisirs en créant des aménagements urbains de proximité, souvent peu onéreux, susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins des pratiquants d'activités physiques et sportives de plein air, des éducateurs sportifs et de l'ensemble de la communauté éducative.

À l'image des *skate parks* et autres bandes roulantes favorisant la mobilité douce apparaissent actuellement de nombreux aménagements créés en concertation avec les usagers et le mouvement sportif : *spots* de marche nordique, parcours "athlétisme nature", carte et parcours permanent de course d'orientation, blocs d'escalade, aires de *slackline*, zones d'initiation vélo, *bike parks*, voies vertes, parcours de motricité et de jeux pour enfants... Parcs urbains, zones vertes et forêts urbaines deviennent alors de véritables espaces de détente et d'éducation aux pratiques sportives de nature. ■